

FRAUDE

La fraude continue à être une vraie menace pour les entreprises.

Marsh constate, à travers sa clientèle, une forte augmentation des « fraudes au faux président » et « fraudes aux faux ordres de virement ».

La fraude la plus importante déclarée à notre cabinet est de l'ordre de 25 millions d'euros.

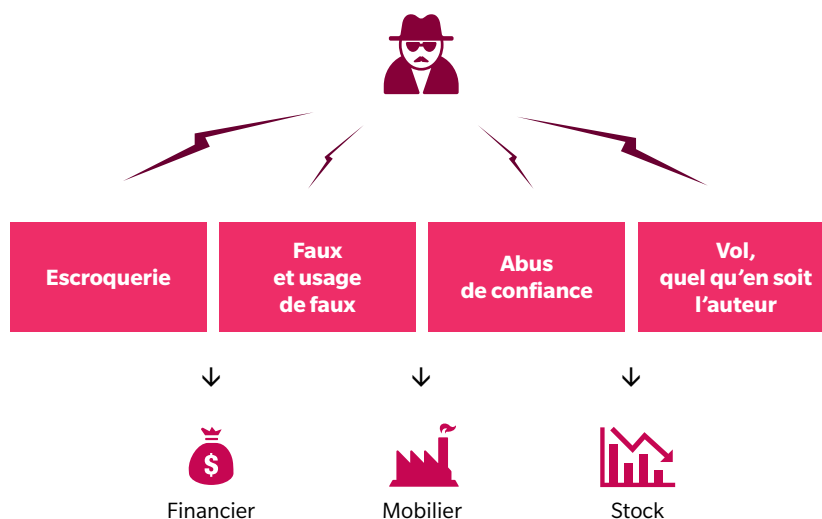
La moyenne des fraudes est passée de quelques centaines de milliers d'euros à plusieurs millions.

Aucune société (PME, grands groupes, sociétés cotées, etc.) n'est à l'abri de telles fraudes, malgré les mesures spécifiques de prévention mises en place et les nombreuses campagnes de sensibilisation.

Toutes les entreprises sont des cibles potentielles.



Vos enjeux : compenser les pertes financières causées par un détournement d'actifs et ainsi protéger le bilan de votre société



Notre approche : des couvertures d'assurance adaptées, avec les meilleurs assureurs du marché

Couvertures d'assurances	Conditions
<ul style="list-style-type: none"> Pertes pécuniaires subies par votre entreprise <ul style="list-style-type: none"> — Pertes directes : préjudice financier — Pertes indirectes Frais engagés par l'assuré : frais de recours et de poursuite; frais engagés par l'assuré pour récupérer les fonds détournés suite à une escroquerie au faux président. 	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire ou réunion de souscription adaptée à vos besoins Capacité disponible en France : plus de 300 M€

CONCRÈTEMENT

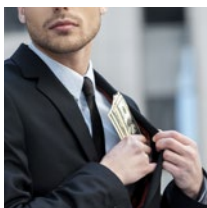


Fraude au faux président

Un fraudeur se fait passer pour un cadre dirigeant du groupe et contacte un employé du service comptabilité, lui demandant de procéder à un paiement urgent et confidentiel.

Le montant du préjudice s'élève à plusieurs millions d'euros.

→ L'accompagnement par Marsh a couvert l'indemnisation des montants détournés et la prise en charge des frais de recours et poursuite contre l'auteur.

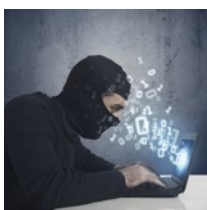


Fraude aux faux ordres de virements

Un fraudeur se fait passer pour un responsable du service comptabilité d'un fournisseur et communique les nouvelles coordonnées bancaires de ce fournisseur pour des paiements de factures à venir.

Le montant du préjudice s'élève à plusieurs millions d'euros.

→ L'accompagnement par Marsh a permis à l'entreprise d'être indemnisée des montants détournés et de faire prendre en charge par l'assureur les frais de recours et poursuite contre l'auteur.



Détournement d'actifs

Un fraudeur s'introduit dans le système comptable de la société, en se faisant passer pour un technicien de la banque qui demande un virement d'essai dans le contexte d'une mise à jour informatique.

Le montant du préjudice s'élève à plusieurs millions d'euros.

→ La police mise en place par Marsh a pris en charge :

- **l'indemnisation des montants détournés**
- **les frais internes : frais de reconstitution des données, frais supplémentaires d'exploitation, frais d'experts**
- **les frais de recours et poursuite contre l'auteur**

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Marsh est à votre disposition pour étudier vos besoins spécifiques.

Ni le présent document, ni aucune partie des informations qu'il contient ne peuvent être copiés ou reproduits sous aucune forme que ce soit sans le consentement de Marsh S.A.S., à l'exception des clients de Marsh S.A.S. qui ne sont pas tenus d'obtenir ladite autorisation pour tout usage du présent document à des fins internes.

MARSH S.A.S. – Société de courtage d'assurances. Société par Actions Simplifiée.

Capital 5.807.566,00 euros. RCS Nanterre : 572 174 415. N° ORIAS 07 001 037 – www.orias.fr.

N° TVA intracommunautaire : FR 05 572 174 415.

Siège social : Tour Ariane – 5, place des Pyramides – 92800 Puteaux. Assurance de responsabilité civile professionnelle et Garantie financière conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code des assurances.

Direction Communication & Marketing 1501. © Tous droits réservés Marsh S.A.S. 2015.

LES ATOUTS MARSH

Des garanties sur mesure en fonction de votre besoin

Une offre adaptée à l'évolution du risque fraude

Des rachats d'exclusions possibles

La possibilité de combiner les couvertures Fraude et Cyber

Un réseau présent dans plus de cent pays pour vous accompagner dans toutes vos activités

Une expertise mondiale

Pour plus d'information, un numéro unique :

01 41 34 56 56

Marsh est présent à :

Paris La Défense
Aix-en-Provence
Bordeaux
Lille
Lyon
Orange
Rennes
Toulouse

www.marsh.fr